



On me propose: objectifs +20%, mais salaire +5%, j'accepte ?

Par **Chblin**, le **31/05/2012** à **12:22**

Bonjour,

Je suis salariée d'une PME depuis octobre 2009 et je n'ai pas eu d'augmentation de salaire depuis mon embauche.

Lors de mon entretien annuel d'avril, j'ai demandé une augmentation de salaire (au moins de quoi suivre l'augmentation du coût de la vie et me motiver), ce à quoi on m'a répondu qu'on y réfléchirait.

Durant cet entretien, on m'a demandé de travailler 20% de plus par jour (objectifs chiffrés).

Au bout de 2 mois d'attente, on me propose une augmentation de salaire de 5%.

Si je ne m'abuse, cela revient à abaisser mon salaire horaire.

Comment répondre à une telle offre que je trouve à la limite de l'insulte par rapport aux efforts que je fournis dans mon équipe...

Je me sens un peu coincée...

Par **pat76**, le **31/05/2012** à **18:02**

Bonjour

Il vous a été demandé d'augmenter vos objectifs de 20%.

Il y a eu un avenant à votre contrat à ce sujet?

Vous percevez une commission sur objectifs?

Par **Chblin**, le **31/05/2012** à **18:06**

Merci pour votre réponse pat76.

Non pas d'avenant au contrat, l'accord est oral pour l'instant.

Je ne perçois aucune prime ni commission, juste un salaire fixe sur 12 mois. L'augmentation de 20% de mes objectif représente un travail supplémentaire substantiel.

Merci

Par **pat76**, le **01/06/2012** à **14:13**

Bonjour

Votre employeur vous fixe des objectifs à tenir sans vous verser de commissions et veut que vous augmentiez les objectifs de 20% en vous accordant seulement une augmentation de salaire de 5%.

A vous de voir qui sera le dindon de la farce...

Vous essayez d'atteindre l'objectif supplémentaire mais comme tout est oral si vous atteignez l'objectif et que l'augmentation ne suit pas...

Par **Chblin**, le **04/06/2012** à **10:11**

Merci pat76.

Il y aura certainement un avenant au contrat lorsque la négociation aura abouti, mais en attendant, ce qui me tracasse, c'est qu'on me demande de produire 20% en me proposant de me payer 5% de plus.

Mathématiquement, j'en déduis que ça revient à une *baisse* de mon salaire par rapport aux volumes produits, et donc à une dégradation de mes conditions de travail.

Ai-je raison ou tort de penser ainsi ?

Merci d'avance.

Par **pat76**, le **05/06/2012** à **13:30**

Bonjour

vous pensez bien, et c'est à vous de refuser l'avenant ou de négocier une rémunération plus forte.

Par **Chblin**, le **05/06/2012** à **13:31**

Merci encore pat76.